

# POLITIQUE DE LA VILLE, RÉUSSITE SCOLAIRE ET CRIMINALITÉ

## Chercheurs :

### Nina GUYON



Assistant Professor au département d'économie de la National University of Singapore. Ses recherches portent sur les inégalités sociales dans l'éducation et la ségrégation urbaine.

### Camille HEMET



Professeur d'économie à l'Université Paris 1. Ses travaux portent sur l'économie urbaine et l'économie du crime et l'économie.

### Arnaud PHILIPPE



Senior lecturer en économie à l'Université de Bristol. Ses travaux portent principalement sur la criminalité et les discriminations.

Entre 2004 et 2020, le Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU) a visé à restructurer près de 600 quartiers parmi les plus défavorisés de France dans un objectif de mixité sociale et d'amélioration du cadre de vie dans ces quartiers. 150 000 logements sociaux ont ainsi été démolis, 320 000 autres ont été réhabilités, tandis que 140 000 nouveaux logements sociaux ont été construits, pour un montant total investi de 45 milliards d'euros.

En parallèle, la loi dite « SRU » relative à la solidarité et au renouvellement urbains, votée en 2000, vise quant à elle à homogénéiser la répartition territoriale des logements sociaux entre communes. Cette politique consiste à imposer des sanctions budgétaires aux communes des grandes agglomérations françaises en-deçà d'un taux minimal de logements locatifs sociaux. Ce taux avait été initialement fixé à 20% et a été remonté à 25% en 2013 par la loi dite « Duflo I » relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social.

Ce projet vise à évaluer les effets de ces deux politiques -intimement liées- sur la trajectoire scolaire des enfants affectés, sur la ségrégation sociale résidentielle dans les villes concernées, et sur la délinquance et la criminalité dans ces mêmes villes.

## 1. Effets du programme national de rénovation urbaine

D'après les données de l'ANRU 2015, près de la moitié des familles concernées par les 150 000 démolitions et 320 000 réhabilitations de logements sociaux du programme national de rénovation urbaine ont dû déménager en dehors de leur quartier d'origine. De ce fait de nombreux enfants se sont retrouvés dans un collège différent de celui dans lequel ils auraient dû aller en l'absence de rénovation urbaine.

Dans cette partie du projet, Nina Guyon s'attache à comprendre comment ces déménagements accompagnés de changements d'établissements scolaires ont affectés la trajectoire scolaire des enfants concernés. Elle montrera tout d'abord dans quelle mesure les collèges effectifs des enfants diffèrent de ceux dans lesquels ils auraient dû aller, et analysera ensuite les conséquences sur l'orientation scolaire des élèves après la troisième et les diplômes du secondaire obtenus.



### Méthodologie

Grâce aux données de panel FAERE de la DEPP, l'étude comparera des cohortes d'élèves en CM2 dans les années précédant le début des démolitions aux cohortes de CM2 affectées par les démolitions. Pour ces dernières, la proportion d'élèves entrant au collège dans le collège du quartier devrait baisser car une part de ces élèves aura dû déménager du fait des démolitions. Pour éviter les biais dus aux évolutions temporelles classiques entre cohortes, cette comparaison de cohortes sera elle-même comparée à celle observée dans des zones urbaines sensibles non affectées par la rénovation urbaine, selon la méthode dite de « différence de différences ».

L'hypothèse n'est pas ici que ces zones « contrôles » soient similaires aux zones affectées, mais que leurs évolutions en termes de proportion d'élèves allant dans le collège de quartier et en termes de réussite scolaire soient les mêmes que celles que l'on aurait observées dans les zones affectées en l'absence de programme. Qui plus est, le fait que les démolitions ne



commencent pas la même année dans tous les quartiers affectés permet de relâcher encore cette hypothèse en excluant qu'un événement commun à toutes les zones et indépendant de la rénovation urbaine puisse expliquer les résultats.

## 2. Politique de la ville, ségrégation sociale et délinquance

Dans le rapport « Quels effets de la rénovation urbaine sur les quartiers ciblés ? » (LIEPP 2017), Nina Guyon avait montré que le PNRU avait induit, en 10 ans, une diminution du niveau de pauvreté dans les quartiers ciblés, qui était nettement plus prononcée dans les quartiers où les interventions démolitions ont été les plus intenses. Gobillon et Vignolles (2014) montraient quant à eux que la loi SRU avait induit une diminution de la ségrégation des logements sociaux au sein des villes affectées.

Cette deuxième partie du projet s'inscrit dans la continuité de ces travaux et se fera à l'échelle géographique de la ville. Elle visera tout d'abord à comprendre comment la diminution de la ségrégation spatiale des logements sociaux au sein des villes affectées par le PNRU et/ou la loi SRU s'est traduite en terme de ségrégation résidentielle des revenus. En effet, ces effets ne sont pas automatiques car ils dépendent de la manière dont les relogements liés aux démolitions se sont faits, de la localisation des nouveaux logements sociaux construits dans le cadre du programme, et des mouvements de populations plus généraux induits par le programme. Le deuxième objectif sera ensuite d'analyser les effets de cette diminution de la ségrégation résidentielle des revenus sur la délinquance et la criminalité dans les villes concernées.

### Méthodologie

L'évaluation des effets se fera en comparant les évolutions de la réussite scolaire et de la criminalité dans les villes affectées par le PNRU et/ou la loi SRU avant et après la mise en œuvre de la politique, à celles observées dans des villes non affectées (sur la période choisie) mais comprenant elles aussi des zones urbaines sensibles.